



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/CEP/S/151  
4 novembre 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT**

Session extraordinaire  
Genève, 27-29 janvier 2009

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra au Palais des Nations et s'ouvrira le mardi 27 janvier 2009 à 10 heures \*

**I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Réforme du processus «Un environnement pour l'Europe».
3. Examen du programme de travail:
  - a) Études de la performance environnementale:
    - i) Examen collégial de l'étude de la performance environnementale du Kirghizistan;

---

\* En vertu des nouvelles procédures d'accréditation, tous les participants à des réunions qui se tiennent au Palais des Nations sont priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web du Comité (<http://www.unece.org/env/cep/welcome.html>) et de le renvoyer au secrétariat de la CEE *deux semaines au moins avant la réunion, à savoir pour le 13 janvier 2009*, soit par télécopie (+41 22 917 0107), soit par courriel ([evelina.rioukhina@unece.org](mailto:evelina.rioukhina@unece.org)). Avant de se rendre à la réunion, les participants devront se présenter au Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, portail de Pregny, 14 avenue de la Paix (voir le plan sur le site Web du Comité). En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat au +41 22 917 1499.

- ii) Activités relevant du programme;
  - b) Surveillance et évaluation de l'environnement;
  - c) Partenariats avec le secteur privé.
4. Programme de travail pour 2009.
  5. Questions diverses.
  6. Élection du Bureau.
  7. Clôture de la session extraordinaire.

## II. ANNOTATIONS

Mardi 27 janvier 2009

### **Point 1: Adoption de l'ordre du jour (10 heures-10 h 30)**

Le Comité des politiques de l'environnement doit en principe adopter l'ordre du jour de sa session extraordinaire (ECE/CEP/S/151).

### **Point 2: Réforme du processus «Un environnement pour l'Europe»**

**10 h 30-13 heures et 15 heures-18 heures, mercredi 28 janvier 2009,  
15 heures-18 heures, et jeudi 29 janvier 2009, 10 h 30-13 heures et  
15 heures-18 heures**

À la suite de la décision, prise à la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (Belgrade, 10-12 octobre 2007) et incorporée dans la Déclaration ministérielle de Belgrade, d'entreprendre une réforme du processus «Un environnement pour l'Europe», le Comité a discuté des modalités de cette réforme à sa quinzième session (21-23 avril 2008) et à la réunion du Bureau élargi (23 et 24 juin 2008). Le Comité a en outre élaboré un projet de plan de réforme «Un environnement pour l'Europe» à sa session extraordinaire (13-15 octobre 2008) et a décidé de tenir une session extraordinaire supplémentaire en janvier 2009 pour achever le projet de plan de réforme. En conséquence, le Comité sera invité à examiner et à achever le projet de plan de réforme «Un environnement pour l'Europe» (ECE/CEP/2009/S/1), en vue de l'approuver et de le soumettre à la Commission à sa soixante-troisième session pour adoption.

Mercredi 28 janvier 2009

### **Point 3: Examen du programme de travail (10 heures-13 heures)**

- a) **Études de la performance environnementale (10 heures-11 h 30)**
  - i) **Examen collégial de l'étude de la performance environnementale du Kirghizistan**

Le Comité procédera à un examen collégial de l'étude de la performance environnementale du Kirghizistan (<http://www.unece.org/env/epr/countriesreviewed.htm>). Il devrait achever cet examen collégial en adoptant les recommandations contenues dans le projet de rapport révisé par le Groupe d'experts des études de performance environnementale à sa réunion du 26 janvier 2009. Sur la base de la décision prise à sa quinzième session, le Comité discutera de questions liées à l'étude de la performance environnementale du Kirghizistan. Un document de séance sera établi pour guider la discussion.

## **ii) Activités relevant du programme**

Le secrétariat informera le Comité de la manifestation qui marquera le début de l'étude du Kazakhstan et des prochaines activités relevant du programme d'étude de la performance environnementale.

### **b) Surveillance et évaluation de l'environnement (11 h 30-12 h 00)**

Le Comité poursuivra ses discussions relatives aux modalités de sa coopération avec la Conférence des statisticiens européens au sujet des questions méthodologiques soulevées par les indicateurs de l'environnement. Ces discussions tiendront compte de l'appui exprimé par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens à sa réunion tenue les 20 et 21 octobre 2008 à Washington et par le Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement, à sa réunion de septembre 2008, en faveur de la création d'une équipe spéciale intersectorielle conjointe sur les indicateurs de l'environnement à cet effet. Le secrétariat informera le Comité des options possibles pour cette coopération ainsi que des besoins en ressources.

Le Comité prendra une décision en conséquence.

### **c) Partenariats avec le secteur privé (12 heures-12 h 30)**

À la suite de la table ronde qui a eu lieu en octobre 2008 et sur la base des propositions présentées ensuite par les deux présidents des séances de la table ronde au sujet des mesures complémentaires visant à développer la coopération avec le secteur privé dans le cadre des travaux du Comité et du processus «Un environnement pour l'Europe», le Comité sera invité à discuter plus avant de ses propositions. Le Comité souhaitera peut-être donner de nouvelles orientations sur la façon de renforcer la participation du secteur privé aux travaux du Comité et au processus «Un environnement pour l'Europe».

### **Point 4: Programme de travail pour 2009 (12 h 30-13 heures)**

À la suite de la demande formulée par le Comité à sa session extraordinaire d'octobre 2008, le secrétariat a établi un projet de programme de travail pour 2009 (ECE/CEP/2009/S/2).

Le Comité sera invité à discuter du programme de travail pour 2009 et à se mettre d'accord à son sujet.

Jeudi 29 janvier 2009

**Point 5: Questions diverses (17 heures-17 h 15)**

Des délégations souhaiteront peut-être soulever d'autres points pertinents.

**Point 6: Élection du Bureau (17 h 15-17 h 45)**

Le Comité sera invité à élire le président et les autres membres du Bureau.

**Point 7: Clôture de la session extraordinaire (17 h 45-18 heures)**

Le président, avec le concours du secrétariat, résumera les conclusions et les décisions du Comité. En concertation avec le Bureau, le secrétariat mettra la dernière main au rapport de la session extraordinaire pour distribution aux États membres.

Pour prendre connaissance de ce rapport avant sa distribution, veuillez consulter le site Web du Comité (<http://www.unece.org/env/cep/>).

-----